

RANDONNEES de la FOURME du 3 OCTOBRE 2026

DISPOSITIONS PRISES POUR LA SECURITE

- Tous les circuits seront balisés la veille et avant-veille de la randonnée et le balisage sera vérifié le matin même de la marche avant le départ des participants.
- Le **Parking des Jacquins** sera disponible pour garer les voitures pour les départs des 46 et 28 kms et un parking sera aménagé sur le site du **gymnase des IRIS**, chemin des Grands Champs pour les circuits de 8, 12 et 18 km.
- Une **signalisation dans la ville de Montbrison** est prévue pour guider les véhicules jusqu'à ces parkings.
- Les traversées de route seront sécurisées par des panneaux « **Attention marcheurs** » et « **Attention traversée de route** ».
- Des balisages par panneaux avec **flèches et pastilles** de couleur différentes pour chacun des circuits seront mis en place pour éviter toute confusion.
- Un **balisage de sécurité** est prévu (piquets et rubalise) pour canaliser les randonneurs selon besoin le long de la départementale D69 entre Faury et Chanteperdrix.
- Les participants disposeront **d'une « feuille » de route** sur laquelle figurera leur numéro d'inscription ainsi que les numéros à appeler en cas d'urgence et les numéros des deux co-présidents.
- Les participants disposeront également **du circuit du parcours** (papier ou photo ou QR code au départ) à effectuer avec les numéros des responsables de sites de ravitaillement joignables sur leur téléphone si le réseau le permet.
- Chaque responsable de ravitaillement aura également en sa possession **les numéros d'urgence**, les numéros des responsables des autres ravitaillements et de la salle d'arrivée.
- Plusieurs secouristes seront également présents parmi les organisateurs.
- Prévoir gobelet et eau.
- Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés sur **les circuits 28 et 46 km**.
- Numéros de téléphone de secours : **le 15 Samu, le 18 Pompier ou le 112 N° européen d'urgence**.
- Les débaliseurs (au nombre de 2 par circuit) partiront 1 heure après la fin des départs prévus des circuits.
- Les organisateurs se conformeront aux consignes sanitaires en vigueur s'il y a lieu.